



## Communiqué de Presse

### **Mosquée de Strasbourg : faire respecter les principes de la République partout, même dans les territoires concordataires**

La municipalité de Strasbourg vient d'accorder une subvention publique de 2,5 millions d'euros à l'association Milli Görüs pour la construction de l'une des plus grandes mosquées d'Europe, alors même que la Préfète du Bas-Rhin l'avait alertée sur les positions inacceptables de cette association.

Cette association proche des Frères Musulmans s'oppose à certains principes de la République, comme en témoigne par exemple son refus récent d'approuver la « Charte des principes pour l'Islam de France ». Ce mouvement a également milité ces derniers jours pour la sortie de la Turquie de la Convention d'Istanbul contre les violences faites aux femmes.

Cette décision d'une municipalité de notre République est inacceptable. En effet, le respect des principes de la République doit être une condition essentielle et vérifiable d'obtention de subventions publiques, même dans les territoires concordataires.

**La suppression du Concordat comme le demande le Grand Orient de France depuis des décennies et la constitutionnalisation des deux premiers articles de la loi de 1905 auraient permis d'éviter cette nouvelle entaille dans l'indivisibilité de la République.**

Les Francs-Maçons du Grand Orient de France, aujourd'hui, exhortent le gouvernement et les parlementaires à mettre fin à l'atteinte qui est faite à la République par la persistance de ce « hochet institutionnel » qu'est le Concordat artificiellement maintenu au détriment de la loi de 1905, alors qu'il serait au demeurant aisément détachable du reste du droit local.

*Fait à Paris, le 26 mars 2021*